

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

VENDREDI 23 MARS 1917

Même dans les classes aisées de la société on se demande maintenant avec angoisse ce que seront les prochains jours, tant est grande et toujours progressive la contraction de notre existence économique.

Du charbon, il n'en faut plus guère espérer. Beaucoup de marchands de charbon ne prennent plus note des commandes : ils savent qu'il leur sera impossible de les exécuter même à lointaine échéance.

Le beurre est à 18 francs le kilo. Encore faut-il avoir la veine de rencontrer un paysan qui a risqué d'en introduire en ville. Tout est à l'avenant. La vente de pommes de terre cesse dans les magasins communaux. Les produits qu'on y vend se raréfient, d'ailleurs, de plus en plus. Il n'est pas exagéré de dire que même dans le meilleur monde on a faim. Les farineux ont disparu. Plus de semoule, crème d'orge ou riz pour les enfants. Des glands torréfiés font leur apparition pour remplacer la chicorée. La vente du savon est interdite depuis quelques jours, sauf pour certains négociants privilégiés. Du train dont vont les choses, on ira bientôt manger des racines au fond des bois après s'être lavé à l'eau claire. (**Note**)

Celui qui meurt n'a même plus la satisfaction, très relative, d'être conduit au champ de repos dans un véhicule attelé de deux chevaux (**Note**). Les réquisitions ont éclairci les rangs même des chevaux des corbillards. Ceux-ci arrivent encore cahin-caha, jusqu'à la place Saint-Josse. Là on hisse les cercueils dans une « *voiture-corbillard* », du vicinal de la chaussée de Louvain, ornée à l'intérieur de draperies noires ; des volets noirs recouvrent les vitres ; quatre cercueils peuvent y trouver place. Le véhicule funèbre est attaché à une voiture-motrice, réservée à la famille ; le « *train* » part ensuite pour le cimetière d'Evere. On transporte donc maintenant les défunts au cimetière par traction électrique. C'est le cas de le dire plus que jamais : les morts vont vite.

* * *

Si nous fléchissons lentement d'inanition, les oeuvres de secours ne meurent point. Elles sont plus de deux cents, dit-on, dans l'agglomération et l'on en crée encore. MM. Nieuwenhuys, secrétaire de légation, et Keym, conseiller provincial et échevin de Boitsfort, fondent « *La Sauvegarde du foyer de nos Soldats* ». Ils veulent faire inspecter à domicile, par un service médical, les femmes et les enfants de nos soldats, et cela au moins une fois par mois, afin de dépister la pré-tuberculose, la débilitation ou la tuberculose ; un service de suralimentation interviendra là où l'enquête en aura démontré la nécessité. L'Union des Bouchers

et Charcutiers promet des dons de viande.

Il s'agit, disent les promoteurs, de faire en sorte que le pays ne manque pas de bras dans douze ou quinze ans. La natalité, pendant les années de guerre, a été réduite de plus de 55 %. Voilà trois générations mortellement atteintes. Le dernier bulletin de l'état civil (16 février) accuse 121 naissances pour 260 décès. La moyenne avant la guerre était de 223 naissances pour 198 décès. Mieux que tout, ces chiffres montrent à quel danger nous courons. (1)

En place des réclames qui naguère tapissaient l'intérieur des voitures de tramway, on n'aperçoit plus maintenant que des affichettes signalant le fonctionnement d'oeuvres ou lançant des appels en leur faveur ; on y lit : « *La Maison d'attente, 3 avenue Galilée, reçoit jour et nuit les prisonniers sans ressources à leur retour de captivité* ». — « *La Province éprouvée demande des vêtements pour les orphelins des régions dévastées* » — « *Donnez votre souscription à la Fraternelle des Invalides de la Guerre* » — « *Envoyez des chaussures aux Petites Roses de la Reine pour les écoliers de 4 à 6 ans* », etc.

Des initiatives généreuses se font jour sous toutes formes et dans tous les milieux. En l'église Saint-Joseph, du Quartier Léopold, la messe de Sainte-Cécile de Gounod vient d'être chantée, au profit d'une oeuvre de bienfaisance par un groupe entièrement composé de jeunes filles de

l'aristocratie, Mesdemoiselles Simone de Borchgrave d'Altena, Marthe Greindl, Jacqueline de Liedekerke, Isabelle de Ligne, Cécile de Woelmont, Renée du Chastel de la Howardries, Hélène et Antoinette d'Huart, Henriette de Ligne, Christiane et Miette Pycke de Peteghem, Marie, Valentine et Antoinette de Robiano, Geneviève de Rosée, Marguerite-Marie du Roy de Blicquy, Elisabeth de Woelmont.

Un groupe de jeunes gens et de jeunes filles de la meilleure société a joué la comédie dans les salons du docteur et de Madame Glorieux, avenue de Tervueren, au profit de « *l'Oeuvre des Infortunés* ».

Beaucoup de représentations de bienfaisance se donnent chez des particuliers pour éviter le contrôle de la police allemande. Et l'on a soin, pour échapper à la censure, de ne pas remettre aux assistants un programme imprimé. Quelques collégiens avaient, l'autre jour, organisé une séance de musique et de comédie à l'étage d'un café d'une petite rue du centre ; au moment de commencer, ils virent surgir des policiers allemands, qui dispersèrent cette réunion tenue sans autorisation préalable.

Si on demande l'autorisation, outre que c'est peu digne, on est fort entravé dans la composition du programme, car l'autorité allemande prétend s'en mêler : elle exige qu'à côté d'une pièce en français, il y en ait une en flamand et que dans la

partie musicale, la musique allemande ait sa bonne part. Un groupe qui avait organisé une série de concerts symphoniques à « *Patria* » avec un excellent orchestre, composé des meilleurs éléments des « *Concerts populaires* » et des « *Concerts Ysaye* » et dirigé par M. François Rasse, s'est vu susciter tant de difficultés qu'il a fini par renoncer à continuer ses exécutions.

Au mois de novembre dernier, M. Rasse et le régisseur des « *Concerts symphoniques* », M. Denhieux, avaient été appelés à la « *Kommandantur* ». On leur faisait grief d'avoir refusé d'admettre dans le personnel exécutant huit musiciens qui grattaient du violon l'été dernier aux concerts de l'exposition allemande de, prévoyance sociale. M. Rasse s'étonna de voir l'autorité allemande intervenir dans un pareil domaine et déclara que le recrutement des musiciens était de la compétence exclusive du chef d'orchestre. Il essaya de faire comprendre au Teuton chargé de l'interroger que les « *Concerts symphoniques* » ne peuvent être comparés aux orchestres de cinémas et que, sous peine de tuer l'oeuvre, il était impossible d'y admettre des éléments discordants.

On lui répliqua ... qu'il était passible d'une amende de 20.000 marks et d'une année d'emprisonnement.

M. Rasse résista. On le fit appeler rue de la Loi, une fois, deux fois, trois fois. Il finit par dire :

- *Je vous dénie toute compétence pour juger de la valeur ou du mérite d'un artiste. Si vous voulez faire venir M. Volbach, chef des concerts allemands du Conservatoire, je discuterai volontiers avec lui.*
- *Il ne s'agit pas de cela – lui répondit-on –. La seule chose qui importe, c'est que vous refusez systématiquement de nous donner satisfaction.*

Les membres du comité de patronage des «*Concerts Symphoniques* », devant la tournure que prenait, l'incident, se décidèrent à intervenir. M. Brassinne, conseiller communal, qui en fait partie, se rendit avec M. Rasse chez M. Brandt, un haut fonctionnaire allemand, grand amateur de musique. Celui-ci reconnut inadmissible la prétention émise par ses amis de la «*Kommandantur*», fit l'éloge des «*Concerts Symphoniques* », dont il était un des auditeurs les plus assidus, et promit d'arranger l'affaire.

Un mois, deux mois se passent. Les «*Concerts Symphoniques* » continuent leurs exécutions ; mais la «*Kommandantur* » ne désarme pas. A la fin de février, M. Rasse reçoit un avis d'avoir à se présenter le mercredi 7 mars rue Ducale, pour y être entendu par le tribunal. Il est évident qu'on cherche à le frapper. L'avocat qu'il a chargé de ses intérêts ne se fait aucune illusion à cet égard et l'avertit que son intervention sera vaine : — « *L'affaire est mauvaise, lui dit le*

défenseur ; l'autorité allemande veut avoir un jugement contre les « Concerts Symphoniques » et vous, serez condamné infailliblement. » A l'audience le ministère public accuse les « Concerts Symphoniques » d'être une oeuvre créée dans le but de stimuler le patriotisme des Belges et réclame du tribunal une amende pour chacun des inculpés. M. Rasse est condamné à 2.000 marks et M. Denhieux à 1.200 marks. Ils devront, ou payer l'amende ou faire un jour de prison par 15 francs. Cela représente pour le chef d'orchestre un séjour de cinq mois à Saint-Gilles.

La persécution contre les « Concerts Symphoniques » ne s'est pas arrêtée là. Les Allemands veulent que des compositeurs allemands contemporains figurent désormais au programme de chacune des exécutions publiques. Le comité organisateur, en présence de cette prétention, a décidé de supprimer les concerts.

(1) Cette oeuvre a pris rapidement une extension considérable. Chacun a compris que les progrès de la tuberculose sont tels dans ce pays exsangue qu'ils le font courir à un effroyable désastre. De toutes parts, les concours se sont offerts, comme en témoigne la quadruple organisation directrice suivante mise sur pied en quelques jours :

Comité de patronage : baron Janssen, vice-gouverneur de la Société Générale ; Keym, conseiller provincial ; Buyl, député ; De Becker-

Remy, sénateur ; Delannoy, sénateur ; Delzaert, notaire ; baron de Rosée ; De Winde, Honoré ; Dubost, sénateur ; Emsens, Alphonse, industriel ; Greiner fils, industriel ; Madame Halot-Gevaert ; Hilaire, président du Conseil d'appel des Prudhommes de la province du Brabant ; Janssens, administrateur-directeur général au ministère des Finances ; Kaisin, Lucien, banquier ; Nieuwenhuys, Adrien, secrétaire de légation ; comte d'Oultremont, Louis ; Peeters-Lacroix, industriel ; de Penaranda de Franchimont ; Soenens, A., conseiller à la Cour d'appel ; Schildknecht, G., vice-président honoraire du tribunal de commerce ; comte van den Steen de Jehay ; Velghe, O., directeur général au ministère de l'Intérieur ; Wets, Jules, juge des enfants.

Comité directeur : Président : Nieuwenhuys, Adrien, secrétaire de legation ; vice-présidents : Heptia, Albert, directeur au ministère des Affaires étrangères ; Aerts, Sylvain, vice-président de la Fédération des Bouchers ; chef du service médical: Dr Van Bellinghen, René ; conseil juridique : Chotteau, Henri, avocat ; secrétaire général : Bidoul, Joseph, expert-comptable ; commissaire général : Maigret, Louis, homme de lettres ; secrétaires : Senauld, Joseph, attaché au ministère ; Hamers, Léon, attaché au *Moniteur des Intérêts Matériels* ; trésorier des recettes: Lens, Pierre, attaché à la Caisse d'Epargne ; trésorier-payeur : Mahieu, Alphonse,

chef-comptable de société coloniale.

Comité local : Président : Romain, Léon, officier retraité ; vice-présidents : Toussaint, Jos., directeur d'assurances ; Overloop, Henri, agent de change ; secrétaire : Spailier, Ed., inspecteur d'assurances ; secrétaires-adjoints : Rose, Henri, ingénieur ; Ernst, Lucien, avocat ; commissaire-trésorier : De Jongh, Adrien, officier de police pensionné ; membres : De Coopman, Guill., professeur ; Engels, Louis, président de la Corporation des «*F.R.*» ; Henseval, Maurice, docteur en médecine ; Leherte, Vital, industriel ; Mignolet, Eugène, industriel ; Paenhuys, Jos. ; Ruttiens, Jos., entrepreneur ; Vandervoodt, François, négociant.

Comité local des dames visiteuses.
Présidente : Madame Boonen, R., 166 rue Joseph II ; vice-présidente : Mademoiselle Thibaut, 18 rue de la Limite ; secrétaire : Madame Humblet, 83 rue des Deux-Tours ; membres : Mademoiselle Anciaux ; Mademoiselle Camauer ; Mesdames Cox, Dauby ; Mademoiselle de Brabandere ; Mesdames de la Vallée-Poussin, Ernst de Runswyck, Ernst, Gilson ; Mesdemoiselles Hambresin, Hap ; Mesdames Lens, Mouriau de Meulenacker ; Mesdemoiselles Ruttiens, Tollenaere ; Mesdames Van Coillie, Verhaegen.

Notes de Bernard GOORDEN.

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916 (15 avril). On trouvera **infra** un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice (15 novembre 1918).

Le tableau provient du volume 4 (1918, après la page 518) de Louis GILLE, Alphonse OOMS, Paul DELANDSHEERE ; **Cinquante mois d'occupation allemande** ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 2146 pages (4 volumes) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373383x/f1.image>

Pour la lisibilité (et la rapidité d'accès), nous en avons mis à disposition une reproduction au lien :

<http://idesetautres.be/upload/HAUSSE%20PRIX%20PENDANT%20GUERRE%2019160415-19181115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%204%20519.jpg>

Lisez « **Chevaux** et Grande Guerre » :

http://www.manhay1418.be/wa_files/La_20Grande_20Guerre_20et_20nos_20chevaux.pdf

Lisez aussi « **Les réquisitions : la laine, le cuivre, etc.** » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XIII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 90-97) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20RE>

QUISITIONS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20G UERRE%20T1%20pp90-97.pdf

Lisez « **L'élan de charité. Les comités d'entraide à l'Œuvre. Le groupement des initiatives éparses. Interpénétration des classes. Rapprochement social** » par **Georges RENCY**, qui constitue le

chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 109-113) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20CHARITE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp109-113.pdf>

LA HAUSSE DES PRIX PENDANT LA GUERRE

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916. On trouvera ci-dessous un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice.

Catégorie	1916												1917												1918												1919											
	15 avril	15 mai	15 juin	15 juil.	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv.	15 fév.	15 mars	15 avril	15 mai	15 juin	15 juil.	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv.	15 fév.	15 mars	15 avril	15 mai	15 juin	15 juil.	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.															
Vivande de bœuf	2.50	3.00	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00																
Veau	3.00	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00																	
Vivande de porc	3.00	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00																	
Lard fumé	2.40	2.80	3.20	3.60	4.00	4.40	4.80	5.20	5.60	6.00	6.40	6.80	7.20	7.60	8.00	8.40	8.80	9.20	9.60	10.00	10.40	10.80	11.20	11.60	12.00	12.40	12.80	13.20	13.60	14.00	14.40																	
Mouton	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00																		
Pain	0.50	0.55	0.60	0.65	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95	2.00																	
Lait	0.24 le litre	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54																	
Foinnes de terre	0.12 le kilo	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41																	
Beurre	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00																		
Œufs	0.12 pièce	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41																	
Beurre	0.12 pièce	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41																	
Café	0.05 le kilo	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34																	
Sucre blanc	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34																	
Caennelle	0.80	0.90	1.00	1.10	1.20	1.30	1.40	1.50	1.60	1.70	1.80	1.90	2.00	2.10	2.20	2.30	2.40	2.50	2.60	2.70	2.80	2.90	3.00	3.10	3.20	3.30	3.40	3.50	3.60	3.70	3.80																	
Sirop	1.00	1.10	1.20	1.30	1.40	1.50	1.60	1.70	1.80	1.90	2.00	2.10	2.20	2.30	2.40	2.50	2.60	2.70	2.80	2.90	3.00	3.10	3.20	3.30	3.40	3.50	3.60	3.70	3.80	3.90	4.00																	
Pistole	0.15 le kilo	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44																	
Riz	0.80 le kilo	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95	2.00	2.05	2.10	2.15	2.20	2.25																	
Pois	0.50	0.55	0.60	0.65	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95	2.00																	
Haricots	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95	2.00	2.05	2.10	2.15	2.20																	
Haricots	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95	2.00	2.05	2.10	2.15	2.20	2.25	2.30	2.35	2.40	2.45	2.50	2.55																	
Choufleur	0.45	0.50	0.55	0.60	0.65	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90	1.95																	
Carotte	0.40	0.45	0.50	0.55	0.60	0.65	0.70	0.75	0.80	0.85	0.90	0.95	1.00	1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.85	1.90																	
Œufs de table	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40																	
Aliments	0.35	0.38	0.41	0.44	0.47	0.50	0.53	0.56	0.59	0.62	0.65	0.68	0.71	0.74	0.77	0.80	0.83	0.86	0.89	0.92	0.95	0.98	1.01	1.04	1.07	1.10	1.13	1.16	1.19	1.22	1.25																	
Œufs	0.10 le paquet	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39																	
Œufs	0.10 le kilo	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0																	